-�

Gouvieux



DANS CE NUMERO

Dossier

Pour le confort et le bien-être des enfants



En bref

La sélection nationale de football des moins de 19 ans du Qatar était à Gouvieux



Rétrospective

Les petits éco-citoyens se mettent en scène

Agenda

"Heures d'été" : agenda et guide touristique spécial été



Annonce

Que faire en cas d'intempéries ?



WWW.golvieux.fr









Une MAM expérimentale pour le confort et le bien-être des enfants

L'été dernier, nous avons réalisé une MAM (maison d'assistantes maternelles) très rapidement à l'école du Manoir des Aigles pour trois assistantes maternelles, aujourd'hui deux, qui ne pouvaient plus exercer chez elles.

Une MAM est un lieu où de deux à quatre assistantes maternelles peuvent exercer en dehors de chez elles. Chacune peut garder jusqu'à 4 enfants. Les parents continuent à confier leur enfant à leur assistante maternelle. Pour que les autres assistantes maternelles puissent s'en occuper, il faut un acte volontaire des parents autorisant la délégation.

Parmi les avantages de la MAM, la possibilité de garde en horaire atypique par le biais de la délégation et la mise en commun d'activités et d'expériences sont avancées fréquemment par les assistantes maternelles candidates et par les parents.

Nous avons entendu ces arguments car avant même cette MAM nous avions un projet rue Gambetta, en partant aussi des constats suivants : des assistantes maternelles ont quelques difficultés à exercer chez elles du fait de l'absence d'ascenseur, du manque de place etc., d'autres ne souhaitent plus exercer chez elles, elles souhaitent dissocier leur profession et leur vie personnelle. Tout ceci se comprend aisément et l'on voit se développer de plus en plus de MAM en France.

Cependant les MAM soulèvent deux questions importantes : le financement de l'immobilier car on ne peut demander à des personnes gagnant un peu plus que le SMIC de financer leur local d'activités, et le fait de travailler ensemble sans chef désigné (contrairement à la crèche) n'est pas évident.

Nous proposons donc une MAM expérimentale :

- pour le financement, nous serons aidés par le Conseil départemental
- et pour la conception des locaux, avec la PMI et notre assistant à la maîtrise d'ouvrage, nous prévoyons des locaux permettant que l'exercice de la profession par chaque assistante maternelle soit indépendant ou soit collectif en fonction des besoins et des moments de la journée : des cloisons mobiles seront prévues, les espaces pourront être rendus indépendants, favorisant le lien personnel entre l'assistante maternelle et les enfants qui lui sont confiés.

Ce dispositif est apprécié par le Conseil départemental, qui va soutenir cette expérimentation à Gouvieux. Si l'évaluation qui sera faite est satisfaisante, il envisage d'offrir ensuite cette possibilité de MAM à l'ensemble de l'Oise.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Premier Vice-Président du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France





Menu "antillais

Pour le confort

Les enfants godviciens fréquentent quasi quotidiennement la cantine et les services publics de la petite enfance de Gouvieux, à savoir les Multi-Accueils Les P'tits Loups du Centre et des Tertres. Pour contribuer à leur confort, bien-être, épanouissement et éveil, la municipalité et l'équipe chargée de la petite enfance ont repensé, amélioré ces structures hors-scolaires et ont mis en place des activités nouvelles.

Les Multi-Accueils Les P'tits Loups et la cantine : nouveaux aménagements et baisse des nuisances sonores

Consciente que le confort et le bien-être des enfants de sa commune sont essentiels, la municipalité a réalisé, et réalisera prochainement, plusieurs travaux d'aménagement d'espaces, d'agrandissement et de sonorisation aux Multi-Accueils Les P'tits Loups et à la cantine.

La cantine qui accueille tous les midis les enfants des écoles de Gouvieux (environ 200) sur un service en décalé entre 11h45 et 12h30 et la salle de motricité du multi-accueil Les P'tits Loups Centre, qui était auparavant une salle de classe, ont fait l'objet l'été dernier d'une étude acoustique afin de les rendre moins bruyantes. Suite à la réalisation de mesures de sons, des capteurs muraux et acoustiques, renfermant un absorbant fait de plaques de polyester (absorbant Polyphone), ont été installés à

différents emplacements stratégiques de ces deux structures. De plus des rangées de dalles remplacent le faux-plafond de la cantine. "On a constaté une différence importante", explique la Maire adjointe chargée des affaires scolaires. En effet, les mesures de sons (temps de réverbération) effectuées à la cantine sont passées de 0.88 à 0.50, et celles de la salle de motricité du multi-accueil Les P'tits Loups Centre, sont revenues de 0.63 à 0.40, se positionnant donc à une valeur très correcte.

Dans le but de réduire encore plus les nuisances sonores à la cantine, les espaces ont été reconsidérés et réorganisés. Les tables sont désormais disposées en îlot et non plus en longueur, et sont séparées par des claustras acoustiques de différentes couleurs ornés de notes de musique. La musique... Rien de tel pour apaiser et détendre les enfants. Ainsi, à chaque service, la cantine est plongée dans une ambiance musicale douce, de





Les enfants à l'heure de l'atelier

Les Multi-Accueils Les P'tits Loups :

Ouverts du lundi au vendredi de 8h15 à 18h30

Le multi-accueil Les P'tits Loups Centre, sente Pompidou (à droite de la salle des fêtes) propose un accueil collectif non intensif propice au bien-être des enfants âgés de 3 mois à 6 ans à raison de 25 heures hebdomadaires maximum. 20 places maximum.

Le multi-accueil des Tertres, 23 rue de la Tannerie. 12 places actuellement. Possibilité d'accueillir 20 enfants dès le Printemps 2017.

Les employées des Multi-Accueils sont des éducatrices jeunes enfants, auxiliaires de puériculture ou titulaires du CAP Petite Enfance.

et le bien-être des enfants

bien-être, facilitant non seulement l'éveil à la musique, mais aussi la sérénité. Les enfants ont pour consigne d'arrêter de parler fort dès qu'ils n'entendent plus la musique. « Ceci leur apprend qu'on est mieux dans le silence que dans le brouhaha ». Ce nouvel aménagement et cette nouvelle décoration favorisent des conditions calmes et sereines : pour assurer chez l'enfant un développement social, physique et intellectuel optimal.

Un cadre agréable après rénovation



Le programme "Manger avec plaisir"

Une fois par mois, la cantine organise des "journées spéciales" dans le but d'inculquer aux enfants qu'il est possible d'allier plaisir et équilibre alimentaire. Lors de ces journées spéciales choisies en fonction de l'actualité, des animations sont proposées aux enfants. Ces derniers mois, les thématiques étaient : "l'Italie" en octobre 2015 avec distribution de risottos et quizz avec lots à gagner ; repas "orange" en novembre 2015 pour évoquer Halloween. Un menu composé d'aliments orange a été servi et un quizz sur les couleurs a clôturé le repas. En décembre 2015, les enfants ont dégusté des pères Noël en chocolat, distribués par le "Lutin du père Noël" en personne. Puis le mois suivant, ils ont apprécié les galettes des rois fournies avec deux couronnes pour que chaque roi/reine puisse élire son conjoint. En février 2016, la cantine a été décorée sur le thème du Nouvel an chinois et les enfants ont été sensibilisés à

la fête des lanternes par la création de lanternes en papier. En mars 2016, le thème était "Viva Mexico" avec distribution de recettes de Fajitas. "Pedro", un authentique Mexicain, a assuré l'animation. En avril, mai et juin derniers, les thématiques étaient sans surprise celles de l'Euro de football et le Tour de France, dont la dernière étape passera par Gouvieux. Un coureur cycliste est venu à la rencontre des enfants pour les inviter à l'encourager le dimanche 24 juillet.

En plus de ce programme initié en septembre 2014, la cuisine centrale du Conseil départemental de l'Oise concocte une fois par semaine en moyenne des plats cuisinés avec des produits biologiques, et/ou issus de circuits courts.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : pour un retour au calme avant le retour en classe

Les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, sont proposés gratuitement, à tous les enfants scolarisés dans une école publique godvicienne, qui souhaitent en bénéficier. Ils se déroulent, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 14h, dans les écoles de la ville. Les différentes animations (prise de conscience de soi, musique, chants, jeux de société d'hier et d'aujourd'hui, jeux de construction et lecture de contes par une conteuse) sont assurées par des professionnels. Ces activités ont été spécialement sélectionnées sous l'égide des animateurs pour détendre l'atmosphère et rétablir le calme avant le retour en classe. Le but est d'encourager la concentration et de mettre les enfants dans des conditions optimales à l'apprentissage. « Il y a une réelle prise en charge des enfants, ce n'est pas qu'une surveillance » affirme la Maire Adjointe chargée des affaires scolaires. Ce temps de calme de 30 minutes réservé aux TAP n'a pas été choisi au hasard. Plusieurs études ont démontré que de 11h à 15h-15h30, il y a une baisse de l'attention de l'enfant générant ainsi des difficultés à se concentrer sur les activités intellectuelles

Projet en cours

Pour répondre aux demandes des parents, le multiaccueil des Tertres va être agrandi. Il accueillera 20 enfants contre 12 actuellement et l'unique dortoir sera divisé en plusieurs dortoirs adaptés aux âges des enfants. Sa superficie sera de 201m² contre 86,75m². Son ouverture est prévue au Printemps 2017. La qualité des matériaux sera conforme aux demandes de la Réglementation Thermique matériaux de construction, chauffage, électricité, isolation...) et aux recommandations acoustiques pour limiter les nuisances sonores \





ounes libre

Tribune

Concernant

les tribunes

politiques, le

majoritaire et le

d'opposition

disposent tous

les deux mois

de 1600 signes

pour réagir sur

l'actualité de

Gouvieux.

groupe

groupe

Ensemble pour Gouvieux

Les rythmes scolaires à Gouvieux, triste démonstration d'autoritarisme... La réforme des rythmes scolaires initiée

par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon dans le cadre de la loi sur la « refondation de l'école », s'applique depuis septembre 2014 pour l'ensemble des communes françaises. Nous avions déjà dénoncé le simulacre de concertation qui a conduit finalement à une décision unilatérale du maire. Unilatérale mais surtout inédite :

- deux heures seulement de cours le mercredi matin (fin de la classe à 10h30)
- des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) d'une durée de trente minutes de 13h30 à 14h.

Dès le début, enseignants et parents ont dénoncé ces choix :

- temps de classe trop réduit le mercredi
- des TAP beaucoup trop courts. Quand vous déduisez les dix minutes nécessaires à la mise en place de l'activité et les dix minutes nécessaires à la fin de l'activité et au retour en classe, ce sont en fin de compte dix minutes qui sont consacrées quotidiennement à ces activités périscolaires, autant dire du temps et de l'argent gâché.

Une lueur d'espoir en 2015, les parents sont interrogés. Les réponses ne furent pas celles attendues par le maire qui étrangement espérait être conforté dans ses choix. Conclusion de l'étude... pas assez de recul après un an, il faut se donner un an de plus pour juger!

Cette année, les parents ont, naïvement sans doute, pensé qu'après deux ans il serait possible de faire un bilan et de modifier certains points pour septembre 2016. Faute d'initiative de la mairie les associations de parents d'élèves ont organisé leur propre sondage qui n'a fait que confirmer à une écrasante majorité les critiques entendues depuis deux ans. Ils ont donc demandé à rencontrer le maire... qui a refusé, expliquant dans un courrier que les positions des uns et des autres étaient connues et que donc il était urgent... de ne rien changer.

Tout ceci ne serait probablement qu'anecdotique - comme le dit un proche du maire, les parents d'enfants scolarisés en maternelle et primaire sont minoritaires parmi les électeurs si notre commune ne s'asphyxiait pas années après années à cause de la politique familiale du maire qui fait fuir les familles. La preuve ? Encore une

classe fermée l'année prochaine Ensemble pour Gouvieux ensemblepourgouvieux@gmail.com 06 51 69 78 09

▼ Tribune

Gouvieux à cœur

Une politique foncière pour préserver notre cadre de vie

Certains nous reprochent de dépenser de l'argent pour acheter des terrains en zone naturelle, en prétendant que cet argent pourrait servir à autre chose.

Nous trouvons que cette critique est trop facile. Les achats effectués le sont toujours avec beaucoup de sérieux, en négociant les prix et uniquement quand il y a un véritable enjeu municipal.

Pour mémoire, au fil du temps, la commune est devenue propriétaire :

- Des étangs de plus de 14 hectares de plan d'eau, le tout constituant un ensemble charmant accueillant de nombreux promeneurs et joggeurs. Les participants à la randonnée familiale pourront cet automne découvrir une nouvelle partie de cet ensemble.
- De prairies entre l'avenue de Toutevoie et les étangs, permettant ainsi de cheminer depuis le camp de César vers les étangs en passant par la sente des Fariniers et sur le pont de bois traversant la Nonette. Les associations de marcheurs en sont très satisfaites.
- De parcelles agricoles acquises pour permettre des arbitrages avec d'autres parcelles. En effet, quand cela est possible, par le biais d'une convention avec la SAFER, nous achetons des terres agricoles de façon à pouvoir compenser auprès des agriculteurs les terres dont nous avons besoin pour la mise en œuvre de projets, comme les deux sentiers que nous projetons l'un le long de la Nonette et l'autre reliant la plaine de jeux aux étangs.
- De bois et forêts :
- le Bois des Bouleaux a ainsi pu être récupéré pour un franc symbolique ; en achetant ensuite les parcelles enclavées à la demande des services de l'Etat, nous avons obtenu ainsi une unité foncière de 120 hectares pouvant être gérée facilement.
- Le sud de Gouvieux comprend un tissu forestier très vulnérable car les parcelles sont très étroites et très longues. et sur lesquelles ont pu se développer des constructions illégales, des cabanes, des dépôts de ferrailles, des squats. Le seul moyen de préserver ce secteur à long terme est l'acquisition de ces parcelles pour permettre un meilleur entretien et empêcher les installations illégales, voire de marginaux. Ces acquisitions se font systématiquement à un faible prix de l'ordre de 1€/m2. Cette politique produit ses effets même s'il reste encore plusieurs dizaines hectares. L'important est de pouvoir bloqué l'acquisition de ces parcelles par des tiers qui ne protégeraient pas la nature.

La motivation de ces acquisitions est donc sérieuse et nullement dogmatique. Elle répond à une volonté forte de préservation à long terme de notre cadre de vie naturel

> Patrice Marchand pour le Groupe Gouvieux à cœur

du 15 avril au 15 juin

NAISSANCES

18 avril : Alexis Petit

22 avril : Domitille Leyravoux 28 avril : Maxence Dhiu

5 mai : Maya Varlin 🖣 16 mai : Lisa Lambert

■24 mai : Eden Decottignies Outa 25 mai : Gabin Maréchal

■ 27 mai : Antoine Esclafer 29 mai : Jules Cheminaud 3 juin : Lucie Burel Hampl 6 juin : Océane Le Dain Martin

MARIAGES

23 avril : Johan Schonbakler et

Gwladvs Barès 23 avril : Jérémy Delmotte et

Chantal Cuellar 30 avril : Christophe Brunier et

Sandrine Genestier

6 mai : Jean-Daniel Gibert et

Roxane Applincourt

14 mai : Grégory Corest et

Sandrine Bouquemont 14 mai : Sébastien Lalo et Katia Liska

■20 mai : Romain Marchasson et

Linda Yamani

4 juin : Laurent Nayna et Shirley Celle

4 juin : Grégory Godet et

Angélique Bigot

4 juin : Mourad Chani et Audrey Costa Carvalho

11 juin : Cyril Petit et Elisabeth Noe

DÉCÈS

19 avril: Anne-Marie Catté,

Epouse Favey

4 mai : Patrick Foulon

5 mai : Martha Fermanian, Veuve David

11 mai : Mauricette Nicolas,

Veuve Ledoux

■ 18 mai : Germaine Arnoust,

Veuve Bruyère

20 mai : Mehand Boudjemaï 12 juin : Mohamed Belkhidar



- Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- 15 SAMU
- **17 POLICE**
- **■** 18 POMPIERS
- 119 Enfance maltraitée
- 115 Sans abris
- 116000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66
- 37, bd Jean Biondi à Creil
- Urgences dentaires (week-ends et jours fériés): 15 (SAMU)
- 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)
- Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13



er bref

Accès à la Plaine de jeux

L'accès à la Plaine de jeux, située derrière le gymnase et le collège, est réglementé. Afin de garantir l'accès aux Godviciens et aux résidents de la Communauté de communes de l'Aire cantilienne, une carte d'accès a été mise en place. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire téléchargeable sur www.gouvieux.fr. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie

Le GAG recrute des volontaires/ bénévoles

Le club de Gymnastique artistique/éveil de l'enfant recherche des volontaires pour assister l'équipe d'encadrement:

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 17h30 à 19h30,
- le mercredi de 9h30 à 13h et de 13h30 à 18h,
- le samedi de 13h15 à 16h45.

Renseignements au 06 09 59 22 63

La bibliothèque recrute

La bibliothèque municipale recrute un agent du patrimoine, 25h par semaine. Candidature et CV à envoyer à la Mairie

Bibliothèque : horaires d'été

Du 5 jJuillet au 27 août inclus, ouverture mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h, mercredi et vendredi de 14h à 18h. Prêt élargi à 6 documents (livres, BD), 3 revues et 3 documents sonores

Réinscription à la cantine, à l'étude et aux TAP

Comme chaque année, pensez à réinscrire vos enfants à la cantine et à l'étude ainsi qu'aux TAP.

Renseignements en Mairie ou au 03 44 67 13 13

Le chemin du bois des Bouleaux

Un nouveau circuit pour vos promenades vient de paraitre II est disponible en Mairie

Inscriptions à la Brocante

La prochaine brocante organisée par l'Association des commerçants de Gouvieux aura lieu le 4 septembre. Pour s'inscrire, jusqu'au 31 juillet, rendez-vous à L'Echoppe, 1, rue baronne de Rothschild, ou à Tilt Hommes, 3, avenue des Courtils. Du 1er au 21 août, rendez-vous au CIC, 36, rue de la mairie ou téléchargez les bulletins d'inscriptions sur commercesdegouvieux.fr



"Jardin <mark>à bière"</mark>

à la brocante

A l'occasion du 30e anniversaire du jumelage entre les villes de Gouvieux et Nümbrecht, les deux comités de jumelage vous inviteront à découvrir un aspect convivial et réjouissant de la culture allemande. Un véritable "Biergarten", à traduire littéralement par "jardin à bières", sera installé lors de la brocante du 4 septembre.

Vous pourrez y déguster toutes sortes de spécialités de la région de Nümbrecht : Kölsch (bière), Bratwurst (saucisse grillée), ketchup au curry ou de moutarde douce, kartoffelsalat (salade de pomme de terre) et de de l'Apfelsaft (jus de pomme)... Un concept à découvrir et à partager!

Du yoga en juillet

Les cours de yoga se tiendront 36, rue Blanche à Gouvieux :

- les mardis 5, 12 et 26 juillet de 10h15 à 11h45,
- les mercredis 6, 13 et 27 juillet de 18h45 à 20h15,
- le vendredi 22 juillet à 17h30 et 19h exceptionnelle-

Tarifs: 30 € les 4 cours, 25 € les 3 cours, 20 € les 2 cours, 11 € à l'unité. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le Doodle: http://doodle.com/poll/hb722 pfgwb6rwsib

Stage sportif pour enfants

L'association Gymnastique Artistique de Gouvieux organise un stage sportif pour les enfants de 6 à 15 ans du mercredi 6 juillet au vendredi 8 juillet et du lundi 22 au vendredi 26 août (1h par jour). Au programme :

- pour les 6-10 ans, de 10h à 11h : trampoline, jumping, yoga et jeux sportifs,
- pour les 11-15 ans, de 11h à 12h : step, renforcement cuisses/fessiers, swiss bal et yoga. Tarif : 5 € pour une heure ou 20 € pour les 5 heures de stage. Inscriptions auprès de Fatima : 06 42 41 60 86 ▶

Changement de propriétaire au Café de la Mairie

Une nouvelle carte a été concoctée. Venez rencontrer les nouveaux propriétaires •



Accueil Non

Programmé (ANP) à l'hôpital Les Jockeys

Un service d'ANP de l'hôpital Les Jockeys à Chantilly est ouvert depuis le 4 avril. Si vous avez besoin d'une prise en charge hospitalière imprévue ou d'un avis spécialisé rapide, faites-en part à votre médecin qui contactera le médecin régulateur de l'ANP. Dès que les médecins concernés se seront accordés sur votre prise en charge, vous serez accueilli par l'ANP et soigné sans file d'attente excessive. Le service d'ANP est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20h

RETROSPECTIVES

La fête de la musique en images

Samedi 18 juin, la musique était à l'honneur dès 17h Place Amic, église Sainte-Geneviève et au Parc de la bibliothèque. 15 groupes musicaux ont mis le feu. Le public était de concert. Embrasement du feu de la Saint-Jean pour célébrer l'arrivée de l'été





Les petits éco-citoyens se mettent en scène
Le Parc naturel régional Oise-Pays de
France propose chaque année aux enfants
des écoles primaires, des programmes de
sensibilisation à l'environnement sur des
thèmes particuliers : la forêt et l'eau. Des
interventions pédagogiques ont lieu dans
les classes. La fin de l'année est l'occasion
de mettre en commun le travail accompli.
Le 23 juin, l'ensemble des classes a ainsi
exposé le résultat de son projet : chants,
poèmes. Un spectacle, à la salle des fêtes,
a permis de mettre l'accent sur les bonnes
pratiques en matière d'environnement ▶



La sélection nationale de football des moins de 19 ans du Qatar était à Gouvieux La Coupe du Monde de Football se tiendra au Qatar en 2022. Dans le cadre de leur préparation, les joueurs de la sélection nationale des moins de 19 ans, qui pourraient constituer la base de l'équipe qui disputera cette coupe, ont effectué une tournée en Europe. La dernière étape les a conduits en France. C'est à Gouvieux, sur les installations du stade Paul Bourne, qu'ils ont posé leurs ballons. Les joueurs ont été accueillis une semaine par l'US Gouvieux Football et ses dirigeants. Un important dispositif télévisuel (8 caméras) permettait de diffuser ces matchs à destination du Qatar. Outre les entraînements, trois matchs internationaux étaient au programme : le 23 mai, le Qatar recevait les moins de 21 ans d'Anderlecht, club Belge qui brilla autrefois dans les compétitions Européennes. Le 25 mai, le Oatar accueillait la sélection nationale des moins de 19 ans de l'Autriche et les réservistes Qataris ont affronté Reims. Ces rencontres ont été l'occasion pour les jeunes du club de côtoyer des joueurs de haut niveau.

Nos visiteurs sont repartis enchantés de leur séjour en louant la qualité des installations sportives Godviciennes







Sortir o Gouvieux

Que faire cet été ? "Heures d'été"

Heures d'été, l'agenda et guide touristique spécial été de la ville de Gouvieux et des alentours, a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres fin juin. Retrouvez-le sur gouvieux.fr ou à l'accueil de la mairie de Gouvieux.



Nercredi 13 juillet, 19h30, place de la Mairie Bal populaire

Animé par l'orchestre de Roberto Milesi.



Du lundi 4 au vendredi 8, du lundi 18 au vendredi 22 et du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Un été au cirque



L'école de cirque "De la piste à la scène" accueille les enfants et ados qui veulent s'initier aux arts du cirque.

Dans une ambiance très ludique, ils seront encadrés par les formateurs de l'école aux techniques de l'équilibre sur boule et sur fil, la jonglerie, le trapèze, les anneaux aériens et le rouleau américain.

Stages à la semaine en juillet, du lundi au vendredi, de 14h à 17h, sur réservation pour les enfants à partir de

5 ans et les ados jusqu'à

17 ans. De la piste à la scène 108 bis, rue Paul Bert à Gouvieux Contact : 06 86 13 61 21

www.delapistealascene.com



Du lundi 4 au vendredi 22 juillet et du samedi 20 au mercredi 31 août, Cercle hippique de la Daguenette Stages d'équitation

A la journée ou à l'après-midi, pour des balades d'une ou de 2 heures.



A partir de 5 ans et jusqu'à 77 ans. Contact : 06 21 66 05 08 ww.cerclehippique degouvieux.com

Samedi 17 et dimanche 18 septembre Journées du patrimoine

Exposition sur « La Grande Guerre » Salle des fêtes Découverte du patrimoine de Gouvieux en petit train. Samedi 2 et dimanche 3, du mercredi 6 au vendredi 8, du lundi 11 au mercredi 13 juillet, matin ou après-midi, 18, impasse des Carrières

Cours de céramique

Avec Claire Fréchet

Les 6, 7 et 8 juillet, au gymnase Vacances sportives pour les 6-15 ans

Proposé par La Gymnastique artistique de Gouvieux

▶ Du 16 au 27 août, salle Saint-Jacques, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Cours de mathématiques

♦ Du 22 au 26 août, au gymnase Vacances sportives pour les 6-15 ans

Proposé par La Gymnastique artistique de Gouvieux

Du 24 au 26 août (matin ou après-midi) et samedi 27 et dimanche 28 août, 18, impasse des Carrières

Cours de céramique

Avec Claire Fréchet

Les 29, 30 et 31 août et les 1er et 2 septembre, au gymnase Stage Adulte gratuit

La Gymnastique artistique de Gouvieux propose un stage gratuit d'une heure par jour de 19h à 20h avec jumping sur trampoline, fitness, renforcement musculaire, tonification, yoga ou taï chi.

Renseignements auprès de Fatima au 06 42 41 60 86

- Dimanche 4 septembre, toute la journée, centre-ville Brocante
- Samedi 10 septembre, de 10h à 13h, au gymnase Matinée des associations
- Dimanche 25 septembre, 13h30, salle Saint Jacques Randonnée pédestre familiale Avec un petit et un grand parcours.

Annonce

Vous êtes victime d'intempéries, que faire ?

Si vous avez souscrit une assurance multirisques habitation en tant que propriétaire ou locataire, vous êtes obligatoirement couverts pour les dégâts dus à la tempête ou à une catastrophe naturelle. La garantie « tempête, grêle, neige » couvre les effets du vent (tempête, ouragan, tornade, cyclone) et les dommages causés par la pluie, la neige, la grêle. Les conditions de mise en œuvre de cette garantie sont définies par le contrat. Pour une garantie tempête, par exemple, il faut prouver l'intensité anormale du vent au moment du sinistre (plus de 100km/heure très souvent).

En ce qui concerne les catastrophes naturelles, c'est un arrêté interministériel pris sur demande de la Mairie qui détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que la nature des dommages couverts. Ce n'est donc pas l'assureur qui détermine si l'évènement constitue ou non une catastrophe naturelle. La sècheresse, les inondations, les coulées de boue, les tremblements de terre, les raz de marée, les affaissements de terrain dus à la sécheresse, certains événements cycloniques... peuvent être reconnus catastrophes naturelles.

Bon à savoir : la garantie catastrophe naturelle couvre des événements non assurables par une autre garantie. Quelle qu'en soit l'origine (tempête ou catastrophe naturelle), vous devez déclarer le sinistre à votre assureur multirisque habitation dès que vous en avez connaissance.

Qui doit déclarer le sinistre ?

La locataire doit déclarer à son assurance la perte de son mobilier ou les détériorations intervenues à l'intérieur de son logement (revêtements de sols et revêtements muraux, équipements du logement).

Le bailleur doit déclarer à son assurance les dégâts immobiliers (murs et toitures). Les sinistrés doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter l'aggravation des dommages (bâchage de la toiture endommagée par exemple).

Bon à savoir : il est recommandé au locataire d'avertir aussitôt son propriétaire afin qu'il puisse faire sa déclaration de sinistre. Les assureurs se répartiront la charge du sinistre.

Dans une copropriété, c'est au syndic de faire la déclaration du sinistre auprès de l'assurance de la copropriété. Si l'assurance collective ne couvre pas les parties privatives, chaque copropriétaire déclare à son propre assureur les dommages immobiliers affectant ses parties privatives (par exemple cheminée ou placards indissociables des murs). Le copropriétaire ou le locataire (si le logement est loué) déclare dans tous les cas les dommages à l'intérieur de son appartement (moquette et papiers peints par exemple).

Dans quels délais ?

Vous devez déclarer le sinistre à votre assureur dès que vous en avez connaissance dans un délai qui est normalement de 5 jours ouvrés après la constatation des dégâts en cas de tempête ou de 10 jours suivant la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal officiel.

Bon à savoir : il est important de prendre contact avec sa compagnie d'assurance dès la survenance du sinistre sans attendre l'intervention d'un arrêté de l'état de catastrophe naturelle.

Sous quelles formes?

Cette déclaration s'effectue sur papier libre. En cas de catastrophe naturelle, un imprimé-type de déclaration peut être proposé par l'assureur. Il faudra transmettre à l'assurance un état estimatif des dommages subis, daté du jour de sa remise, signé et assorti de tous les justificatifs utiles : photos, factures... il convient de fournir une liste chiffrée de tous les objets perdus ou endommagés. Bon à savoir : il est conseillé d'adresser la déclaration de sinistre par lettre recommandée avec demande d'avis de réception afin de se manger une preuve.

Dans tous les cas, bien relire son contrat d'assurance (conditions générales et particulières) afin de prendre connaissance :

- des dégâts indemnisés, des clauses d'exclusion (par exemple tous les éléments tels que véranda, clôtures, appentis de jardin...);
- des franchises ;
- des éventuelles garanties complémentaires telles que frais de relogement, perte de loyer....



Infosotal

Passage du Tour de France à Gouvieux

À Chantilly, dimanche 24 juillet, les coureurs prendront symboliquement le départ de la dernière étape du Tour de France pour se rendre ensuite à Gouvieux. Pour cela, ils traverseront les rues de Creil, Corbier Thiébaut, de la Mairie, Edmond Léveillé, de Boran pour s'élancer route de Boran, au "Kilomètre zéro".

Par mesure de sécurité et pour le bon déroulement de cet événement, le parcours emprunté par les coureurs et la caravanne sera interdit au stationnement à partir du samedi soir et la circulation sera restreinte de 13h à 17h le dimanche.



Canicule et fortes chaleurs : ayez les bons reflexes

En cas de canicule et de chaleurs extrêmes, il est important d'adopter les bons gestes : mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour, donner et prendre des nouvelles de ses proches, manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques et surtout boire régulièrement de l'eau. N'hésitez pas à écouter et/ou lire les informations et prévisions météo. Vous pouvez également vous informer au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 09 h à 19 h. En cas de malaise, contactez le 15.

Les récents dysfonctionnements de La Poste

Dernièrement, le courrier n'était pas quotidiennement livré par les services de La Poste. Afin de résoudre au plus vite cette gêne occasionnée, la mairie a rapidement contacté l'unité courrier-colis du Groupe La Poste. Ce dysfonctionnement est en fait dû à l'ouverture le 19 avril dernier de la première plateforme logistique de France sur le bassin Creillois, où de nouvelles activités ont été mises en place. Lors de son démarrage, les employés ont été confrontés à des difficultés inhérentes qui ont perturbé le traitement du courrier.

Aujourd'hui, la période d'adaptation est terminée et la situation est maîtrisée. Toute l'équipe est mobilisée et engagée au quotidien afin d'assurer à tous un niveau de qualité de service fidèle à ses engagements. Le Groupe La Poste présente ses plus vives excuses.

Les maires des communes ne sont en aucun cas responsables des dysfonctionnements de La Poste.

Canicule : mise à disposition d'une salle climatisée pour personnes âgées

En période de fortes chaleurs, les personnes âgées de Gouvieux sont invitées à profiter de la salle climatisée de la résidence "La Roselière" sise 4, rue du Dr Vincent, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Un registre spécifique est à votre disposition, en Mairie, pour signaler toute personne fragile de votre entourage dont vous pensez qu'il faut organiser l'accompagnement (Blandine au 03 44 67 13 17).

"Santé Active": service en ligne de prévention santé pour les assurés

L'Assurance Maladie vient de lancer « Coaching Santé Active », service en ligne gratuit pour les assurés en bonne santé qui souhaitent le rester. Il propose trois programmes axés sur la nutrition (apprendre à bien manger et à bouger plus tous les jours avec des conseils pratiques pour aider à composer des repas équilibrés et à définir une activité physique adaptée), la santé du dos (savoir prendre soin de son dos avec l'explication des bonnes postures à adopter tant à la maison qu'au travail) et la santé du cœur (renforcer la santé du cœur et des artères en comprenant les origines des maladies cardiovasculaires et éviter les situations à risques).

Sous forme de parcours pédagogique, l'Assurance Maladie délivre à chacun des conseils adaptés et individualisés pour protéger sa santé. Trois coachs virtuels aux personnalités diverses accompagnent les assurés tout au long du programme, les encouragent et commentent les résultats obtenus.

« Coaching Santé Active » est gratuit et accessible 7 jours/7 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur ameli.fr et de se connecter sur son compte ameli.



Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux Directeur de la publication : Patrice Marchand Rédaction : DonCameleon

Maquette et mise en page : www.traitdeplume.fr Photographies : Fotolia, Ville de Gouvieux, DR Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert) Ne pas jeter sur la voie publique.







